



**Date d'émission:** 18 janvier 2012  
**Date limite de soumission des demandes de clarification et des questions :** 30 janvier 2012  
**Date et heure limites de soumission des documents de conception:** 17 février 2012  
12 : 00 de l'après  
midi

**Objet: Demande de soumission de documents de conception**  
**Appel d'offres No. 685-12-000002 - Elargir la participation des personnes handicapées**

Chers soumissionnaires:

Le Gouvernement des Etats-Unis, représenté par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) au Sénégal lance un appel d'offres auprès des organisations non gouvernementales non sénégalaises pour la mise en œuvre d'un programme destiné à accroître la participation des personnes handicapées (PH) aux activités de l'USAID et à renforcer les capacités des organisations de personnes handicapées. Le présent appel d'offres entre dans le cadre de la Loi relative à l'assistance à l'étranger de 1961, telle que modifiée.

Le programme d'élargissement de la participation des personnes handicapées a pour principaux objectifs d'accroître la participation des personnes handicapées à la mise en œuvre des programmes actuels de l'USAID et de renforcer les capacités des organisations de personnes handicapées. Nous vous prions de vous référer à la Section 1 du présent document (DESCRIPTION DE L'OPPORTUNITE DE FINANCEMENT) pour une description détaillée des objectifs, des résultats attendus et des critères de sélection des meilleurs documents de conception.

Sous réserve de la disponibilité de fonds, l'USAID/Sénégal envisage d'octroyer un financement maximal de **600.000 \$ pour mettre en œuvre des projets d'une durée de 18 à 24 mois**, à travers des subventions et des accords de coopération. L'USAID/Sénégal se réserve le droit de financer l'ensemble des projets décrits dans les documents de conception ou de n'en financer aucun. Les documents de conception reçus après la date limite de soumission ne seront pas examinés, sauf si la raison de cette soumission s'avère justifiée ou s'il est dans l'intérêt de l'USAID de lever cette exigence.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être soumise par écrit au plus tard à la date mentionnée ci-dessus à Bernadette Daluz à l'adresse suivante : [bdaluz@usaid.gov](mailto:bdaluz@usaid.gov), avec ampliation à Beatrice Condé à l'adresse suivante : [bconde@usaid.gov](mailto:bconde@usaid.gov). Les réponses à ces questions seront publiées sous forme d'amendement à l'appel d'offres dans un délai d'une semaine suivant la date limite de soumission des questions.

Le présent appel d'offres et tout autre amendement effectué ultérieurement seront publiés sur le site Internet de l'USAID/Sénégal : <http://senegal.usaid.gov/>.

Vous êtes priés de conserver dans vos dossiers, une copie de toutes les annexes jointes à vos documents de conception.

Veillez agréer l'expression de notre très haute considération

Beatrice M. Condé  
Responsable Régionale du Bureau des Contrats

## SECTION 1 – DESCRIPTION DE L’OPPORUNITE DE FINANCEMENT

La présente section comprend une description générale du programme proposé, une déclaration identifiant la loi d’autorisation ainsi que des informations sur d’éventuelles subventions.

L’USAID/Sénégal peut décider d’accorder des subventions: 1) dans le cadre d’un accord de coopération (AC) dont l’objectif est de lui permettre de travailler en partenariat avec des organisations ayant une expérience limitée ou inexistante de collaboration directe avec elle ou : 2) dans le cadre d’une subvention d’obligation fixe quantifiant les étapes du projet et subordonnant les décaissements de fonds à la réalisation de ces étapes. Un accord de coopération prévoit un concours substantiel de l’USAID pour permettre au bénéficiaire de réaliser les objectifs de l’accord faisant l’objet de la subvention. Une explication de ce « concours substantiel » figure au paragraphe C ci-dessous. Une subvention d’obligation fixe ne comprend pas un concours substantiel de l’USAID.

### Financement

Les subventions accordées dans le cadre du présent appel d’offres permettront d’appuyer des projets et programmes visant à accroître la participation des personnes handicapées dans la mise en œuvre des programmes et stratégies de l’USAID/Sénégal.

Les programmes pourraient inclure, mais sans s’y limiter: l’éducation, la santé, la démocratie et la gouvernance, la consolidation de la paix, et la croissance économique. Les programmes de renforcement des capacités des organisations de personnes handicapées (OPH) peuvent porter sur les capacités organisationnelles, les efforts de plaidoyer, la coordination et le leadership de ces organisations.

Sous réserve de la disponibilité de fonds, l’USAID/Sénégal prévoit d’accorder des subventions de **20.000 à 600.000 dollars** pour financer des projets dont la durée de mise en œuvre est de **18 à 24 mois**.

Le lancement du présent appel d’offres ne constitue pas un engagement de la part du Gouvernement des Etats-Unis d’accorder une subvention. Il ne constitue pas non plus un engagement de sa part à prendre en charge les frais encourus dans la préparation et la soumission d’un document de conception. En outre, des subventions ne peuvent être accordées tant que les fonds n’ont pas été affectés, attribués, et engagés conformément aux procédures internes de l’USAID. Même si ces procédures devraient être scrupuleusement respectées, les soumissionnaires potentiels sont informés que toutes les subventions qui pourraient être accordées sont subordonnées à la disponibilité des fonds. Les documents de conception sont soumis aux risques et périls du Soumissionnaire. Tous les coûts d’élaboration et de soumission encourus sont à la charge du Soumissionnaire. Le présent appel d’offres peut être modifié par l’USAID/Sénégal si nécessaire, par exemple à des fins de révision des délais spécifiques ou de mise à jour des informations. Le présent appel d’offres entre dans le cadre de la Loi relative à l’assistance à l’étranger de 1961, telle que modifiée.

### A. CONTEXTE

Selon l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ 15% de la population de chaque pays connaît une forme de handicap. L’incident des personnes ayant un handicap est plus élevé les pays sortant d’un conflit. Pour cette raison, l’OMS estime qu’il existe un milliard de personnes ayant un handicap à travers le monde, la majorité d’entre elles vivant dans les pays les moins riches.

Les personnes handicapées sont exclues des activités traditionnelles de développement en raison de la discrimination dont elles font l’objet et d’obstacles fortuits qui ont limité leur accès aux services sanitaires, éducatifs et professionnels et en rendu difficile leur intégration au niveau de la société civile.

Dans le passé, l’accent était mis sur l’élaboration de programmes séparés pour les personnes handicapées plutôt que d’essayer de les intégrer dans des activités de développement existantes. Bien qu’il soit parfois nécessaire de développer des programmes séparés pour cibler les besoins spécifiques des personnes handicapées, il est également extrêmement important de trouver des méthodes novatrices d’intégration de ces personnes dans les programmes de coopération au développement en général, afin de leur permettre d’accéder à une plus grande variété de services et de bénéficier de ces services.

En septembre 1997, l’USAID avait adopté une politique porteuse d’une vision claire ainsi que d’un cadre de mise en œuvre des programmes de l’Agence pour les personnes handicapées. Cette politique stipule que l’USAID ne fera aucune discrimination à l’endroit des personnes handicapées et s’efforcera d’assurer leur inclusion dans les programmes et activités financés par l’USAID. Elle prévoit également des missions de l’USAID destinées à prendre contact avec ses partenaires, ses homologues dans le pays hôte ainsi qu’avec d’autres donateurs, en vue de déployer un effort concerté pour mettre fin à la discrimination et promouvoir l’égalité des chances pour les personnes handicapées.

## **B. OBJECTIFS ET DOMAINES D’INTERET**

Le programme vise deux objectifs principaux : accroître la participation des personnes handicapées dans les programmes actuels de l’USAID et renforcer les capacités des organisations de personnes handicapées (OPH). Les activités proposées devraient compléter les objectifs de développement de l’USAID/Sénégal, qui sont: 1) Croissance économique accrue et inclusive; 2) Amélioration de l’état de santé de la population sénégalaise, et 3) Participation civique plus efficace.

L’USAID/Sénégal finance actuellement des activités relatives à la croissance économique, à la santé, à l’éducation, à la démocratie/gouvernance et à la paix. Dans ces secteurs, l’USAID/Sénégal accorde une attention particulière aux sous-secteurs suivants: agriculture, commerce et investissement, environnement, approvisionnement en eau et assainissement, VIH/SIDA, planning familial et santé de la reproduction, santé maternelle et infantile, nutrition, éducation de base, bonne gouvernance, concurrence politique, atténuation des conflits et réconciliation. La soumission de documents de conception liés à un ou plusieurs de ces domaines d’intervention continue de l’USAID/Sénégal est vivement encouragée.

Les exemples d’activités ci-dessous seront examinés dans le cadre du présent appel d’offres. D’autres idées novatrices sont également encouragées

### **1. Augmentation de la participation des personnes handicapées dans les programmes actuels de l’USAID/Sénégal.**

- a) Promouvoir la participation des personnes handicapées dans les processus démocratique et électoraux;
- b) Promouvoir l’inclusion et la participation des personnes handicapées dans les programmes de sensibilisation au VIH/SIDA ;
- c) Inclure les enfants handicapés dans les programmes éducatifs ;
- d) Augmenter les opportunités d’emploi et les opportunités économiques des personnes handicapées ;
- e) Renforcer les capacités des travailleurs humanitaires et des premiers intervenants afin de mieux intégrer les besoins des personnes handicapées dans tous les plans de secours aux sinistrés ;
- f) Améliorer les lois et politiques nationales qui reflètent mieux l’intégration des personnes

handicapées dans leur pays.

## **2. Renforcement des capacités des organisations de personnes handicapées**

- a) Améliorer la capacité organisationnelle, la gestion financière, la gestion des ressources humaines/matérielles, la planification stratégique, le financement, les compétences en matière de leadership des OPH ;
- b) Renforcer les compétences en matière de plaidoyer des OPH en vue d'augmenter l'inclusion des personnes handicapées dans les programmes financés par l'USAID, les gouvernements hôtes et d'autres donateurs.

## **C. CONCOURS SUBSTANTIEL**

Si l'USAID/Sénégal choisit de conclure un Accord de coopération (AC) plutôt que d'accorder une subvention, elle s'impliquera fortement dans la mise en œuvre de cet accord afin d'aider le bénéficiaire à réaliser les objectifs de l'AC. L'USAID/Sénégal espère s'impliquer directement dans l'exécution d'un AC. Plus précisément, le Représentant technique du Chargé des accords (AOTR) s'impliquera selon les modalités suivantes :

1. Approbation des plans de travail annuels et des plans de suivi-évaluation du bénéficiaire, de plan d'étiquetage et de marquage, et de toutes les modifications importantes aux activités spécifiques à réaliser ;
2. Approbation des changements effectués au niveau du personnel clé spécifié ; et
3. Collaboration de l'Agence et du bénéficiaire ou participation conjointe (participation collaborative dans la sélection des membres du Comité consultatif, accord sur le choix des bénéficiaires et/ou les dispositions fondamentales des subventions secondaires).

## **D. PERSONNEL CLE**

L'AOTR s'assurera que le personnel clé désigné pour mener à bien les objectifs de la subvention possède l'expérience, les qualifications et les compétences requises.

## **E. COMMUNICATION DE RAPPORTS**

Il sera demandé aux bénéficiaires de soumettre un plan de travail annuel, des rapports financiers et narratifs trimestriels, des rapports annuels et un rapport de fin de projet conforme aux exigences de l'USAID. La liste des exigences de l'USAID en matière de communication de rapports ainsi que les formats des rapports seront finalisés au moment de l'attribution de la subvention par le Chargé des accords ou par l'AOTR si une telle responsabilité lui est confiée. Le plan de travail annuel comprendra un plan de suivi et d'évaluation, puisque l'USAID procèdera à l'analyse des résultats mesurables. L'AOTR peut exiger la soumission de rapports d'avancement trimestriels à cet effet. Le plan de travail sera aligné avec les objectifs de la description de programme soumise par le bénéficiaire et contribuera aux résultats escomptés. Des rapports financiers seront soumis conformément aux exigences stipulées dans le document final de subvention.

Le Bénéficiaire présentera à l'AOTR les rapports mentionnés ci-dessus. Le calendrier de soumission des rapports, leur format et les autres instructions relatives à leur élaboration seront convenus entre l'AOTR et le personnel clé du bénéficiaire au moment de l'attribution de la subvention.

Dès réception d’une subvention, le bénéficiaire sera responsable de la soumission des rapports suivants à l’AOTR:

<b>RAPPORT</b>	<b>DELAI DE SOUMISSION</b>
Plan de travail annuel	Tel que demandé par l’AOTR pour la première année et l’année suivante
Plan de suivi-évaluation	45 jours après signature de l’accord de subvention
Plan d’étiquetage et de marquage	45 jours après signature de l’accord de subvention
Rapports financiers	Sur une base trimestrielle ou mensuelle tel qu’indiqué dans la subvention
Rapports sur les frais encourus	Au plus tard deux semaines avant la fin de chaque trimestre
Rapport trimestriel sur le rendement	Au plus tard 30 jours après la fin du trimestre
Rapport annuel d’examen et d’évaluation du rendement	Au plus tard le 15 octobre
Rapport final	Au plus tard 90 jours après la date d’achèvement des activités prévues dans le cadre de la subvention

#### **F. AUTHORIZED GEOGRAPHIC CODE**

Le code géographique 935 est le code autorisé pour l’achat de services et de produits, y compris de véhicules automobiles pour la mise en œuvre de ce programme. Les achats de véhicules automobiles d’origine non américaines seront limités au minimum et seront effectués uniquement lorsque rendus nécessaires par leurs spécifications, pièces détachées, besoins de maintenance. Pour de plus amples informations concernant le code géographique autorisé, se référer au système automatisé de directives de l’Agence, chapitre 312: <http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310.pdf>.

## **SECTION 2 – INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION**

### **A. NIVEAUX DE FINANCEMENT PREVUS ET PERIODE D’EXECUTION DES SUBVENTIONS INDIVIDUELLES**

L’USAID/Sénégal peut conclure plusieurs accords individuels de coopération ou allouer des subventions à des organisations non gouvernementales sénégalaises pour mettre en œuvre des activités de projet d’une valeur de **20.000 à 600.000 dollars** sur une durée de **18 à 24 mois**.

### **B. GESTION DE PROGRAMMES ET ADMINISTRATION DES SUBVENTIONS**

Les candidats doivent avoir mis en place des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, ainsi que des procédures conformes aux normes, lois et règlements en vigueur du Gouvernement des Etats-Unis régissant le mécanisme d’attribution de subventions spécifiques. Tous les bénéficiaires potentiels seront soumis à une détermination de leur responsabilité financière émise par le Chargé des accords agréé.

### SECTION 3 –INSTRUCTIONS RELATIVES A LA PREPARATION DES DOCUMENTS DE CONCEPTION (ETAPE 1)

Cette procédure de soumission d’offres comprend deux (2) étapes:

- Première étape (1): Soumission d’un document conceptuel (les instructions figurent ci-dessous)
- Deuxième étape (2): Soumission d’une demande complète, si requise (les instructions seront données au moment de la soumission de la demande)

**Ne pas soumettre une demande complète, sauf si l’USAID vous le demande.**

**L’USAID/Sénégal informera les candidats vers le 6 avril 2012 si oui ou non ils devront soumettre une demande complète.** Les candidats à qui l’USAID/Sénégal demande de pour soumettre une demande complète doivent suivre les instructions fournies par l’USAID/Sénégal au moment de la préparation de la demande.

#### A. INFORMATIONS RELATIVES A LA PROCEDURE DE SOUMISSION DE DOCUMENTS DE CONCEPTION (PREMIERE ETAPE 1)

1. Version électronique. Envoyer le document de conception par courrier électronique à Bernadette Daluz à l’adresse suivante : [bdaluz@usaid.gov](mailto:bdaluz@usaid.gov) , avec ampliation (cc) à Béatrice Condé ([bconde@usaid.gov](mailto:bconde@usaid.gov)). Les soumissions par voie électronique doivent contenir en objet la mention suivante en anglais: *Concept paper for Expanding the Participation of People with Disabilities, submitted by:* « Nom de l’organisation »

2. Version imprimée. Soumettre une copie imprimée en version originale et une copie dans une enveloppe scellée. Ce document doit contenir le nom du programme en anglais (*Concept Paper for Expanding the Participation of People with Disabilities*), le nom, l’adresse et le numéro de téléphone de l’organisation ainsi que le nom de la personne à contacter. Les versions imprimées doivent être soumises à l’adresse suivante:

Bernadette Daluz  
Sr. Acquisition & Assistance Specialist  
USAID/Senegal/RAAO  
Derrière Hotel Ngor Diarama  
Petit Ngor, Ngor – Sénégal

**Fax:** Les documents de conception envoyés par fax ne seront pas acceptés.

Tous les documents de conception (en version imprimée et électronique) doivent être reçus avant la date limite indiquée sur la page de couverture ou pourraient ne pas être acceptés.

## **B. FORMAT DES DOCUMENTS DE CONCEPTION ET INSTRUCTIONS PERTINENTES**

Veillez utiliser le formulaire ci-joint, (Annexe 1) pour soumettre vos documents de conception. Veuillez également fournir les informations requises dans l’espace indiqué. Vous pouvez dactylographier vos réponses ou remplir le formulaire ci-joint par voie électronique (police minimale : 11). Les demandes manuscrites **ne seront pas** acceptées. Les documents de conception rédigés en français seront acceptés. Toute demande de financement dont le montant dépasse 600.000 dollars sur la durée totale de mise en œuvre du projet ne sera pas examinée.

**Les documents de conception non conformes ne seront pas examinés.** En raison du volume de documents de conception attendus, le formulaire standard de demande doit être utilisé **et la limite de 8 pages doit être respectée.**

## **C. CRITÈRES D’EVALUATION DES DOCUMENTS DE CONCEPTION**

Les critères d’évaluation ont été définis en vue de permettre d’identifier les questions importantes auxquelles les soumissionnaires doivent répondre dans leurs documents de conception et d’établir des normes sur la base desquelles tous les documents de conception doivent être évalués.

Les documents de conception soumis seront évalués par un comité d’évaluation technique sur la base des critères ci-dessous. En évaluant les différents documents conceptuels, l’USAID/Sénégal passera en revue les qualifications indiquées ainsi que les informations fournies par les soumissionnaires par rapport à leurs capacités et toute autre information obtenue par l’USAID/Sénégal à travers ses propres recherches.

La notation des documents de conception sera effectuée comme suit:

### **I. INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE (20 points)**

Pour recevoir une note maximale de 20 points l’organisation devra:

1. faire preuve d’une forte implication dans les questions relatives aux personnes handicapées ou être une organisation de personnes handicapées.
2. faire preuve d’expérience antérieure en gestion de projet ou d’activités liées à celles proposées dans le document de conception.
3. avoir une mission clairement définie, un ensemble d’objectifs et d’orientations en adéquation avec les activités proposées.

### **II. DESCRIPTION DU PROJET (60 points)**

Pour recevoir une note maximale de 60 points le projet devra :

1. montrer qu’il existe un lien clairement défini entre le besoin décrit et les activités proposées ;
2. décrire l’impact sur les programmes, activités ou stratégies existants de l’USAID ;
3. identifier les bénéficiaires du projet (personnes non handicapées, personnes handicapées ventilées par sexe) ;
4. fournir un calendrier d’activités bien défini et réaliste ;
5. documenter les indicateurs qui seront utilisé pour démontrer l’impact du projet.

### **III. INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES (20 points)**

Pour recevoir une note maximale de 20 points l’organisation devra :

1. démontrer les liens existant avec des programmes et organisations existants travaillant sur des questions touchant les personnes handicapées ;
2. illustrer comment les personnes handicapées ont été ou seront impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l’évaluation du programme.
3. s’assurer que les femmes handicapées participeront aux activités et en bénéficieront.

## ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE SOUMISSION DE DOCUMENTS DE CONCEPTION

### ELARGIR LA PARTICIPATION DES PERSONNES HANDICAPEES

*Veillez fournir les informations requises dans l'espace indiqué. Vous pouvez dactylographier vos réponses ou remplir ce formulaire par voie électronique (police minimale : 11). Les demandes manuscrites ne seront pas acceptées. Toutes les réponses doivent être rédigées en anglais.*

Nom de l'organisation: \_\_\_\_\_

Titre du projet: \_\_\_\_\_

Boite postale: \_\_\_\_\_ Ville/Quartier: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_

Personne à contacter: \_\_\_\_\_ Poste/Titre: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_ Email: \_\_\_\_\_

#### **Veillez décrire votre organisation (cocher toutes les réponses applicables)**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Organisation de personnes handicapées personnes handicapées | <input type="checkbox"/> Aucune expérience des questions relatives aux personnes handicapées  |
| <input type="checkbox"/> Organisation communautaire personnes handicapées            | <input type="checkbox"/> Expérience limitée des questions relatives aux personnes handicapées |
| <input type="checkbox"/> Organisation non gouvernementale personnes handicapées      | <input type="checkbox"/> Vaste expérience des questions relatives aux personnes handicapées   |
| <input type="checkbox"/> Initiative professionnelle                                  | <input type="checkbox"/> Autres _____   |

Montant du financement demandé (en dollars des Etats-Unis): \_\_\_\_\_

Durée du projet (en mois): \_\_\_\_\_ Date de démarrage proposée: \_\_\_\_\_ Date d'achèvement: \_\_\_\_\_

#### **Objectif du financement demandé (cocher toutes les réponses applicables):**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Equipement/outils      | <input type="checkbox"/> Modification de bâtiments       |
| <input type="checkbox"/> Matières consommables  | <input type="checkbox"/> Réunions                        |
| <input type="checkbox"/> Formation              | <input type="checkbox"/> Coûts des activités médiatiques |
| <input type="checkbox"/> Transport/Voyage       | <input type="checkbox"/> Impression/publications         |
| <input type="checkbox"/> Salaires et honoraires | <input type="checkbox"/> Autres (Veillez préciser)       |

#### **Lesquels des domaines suivants sont concernés par les activités proposées? (Cochez toutes les réponses applicables):**

- Accroissement de la participation des personnes handicapées dans les activités de l'USAID
- Renforcement des capacités des organisations de personnes handicapées

1. Veuillez donner une brève description de votre organisation, y compris de son historique et de son expérience concernant les questions relatives aux personnes handicapées. *(Veuillez à ce que votre réponse ne dépasse pas une page.)*

---

2. Veuillez fournir un bref résumé du projet proposé. Ce résumé doit décrire ce que le projet cherche à réaliser, ses objectifs spécifiques, ses livrables, son emplacement et le nombre prévu de bénéficiaires. *(Veuillez à ce que votre réponse ne dépasse pas une page.)*

---

3. Veuillez justifier la NECESSITE de ce projet. Cette justification doit porter sur la nécessité de ce projet et sur la nécessité de ses activités/livrables. *(Veuillez à ce que votre réponse ne dépasse pas une page.)*

-----

4. Veuillez répertorier les principales activités et préciser leurs dates d'achèvement. Veuillez fournir ces informations en utilisant le modèle de tableau ci-dessous. Sous le tableau, veuillez fournir des informations détaillées sur la mise en œuvre de chaque activité. *(Veillez à ce que votre réponse ne dépasse pas une page.)*

Activité	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
1.												
2.												
3.												
4.												

Informations détaillées:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

-----

5. Combien de personnes seront directement employées et/ou payées par ce projet ? Veuillez indiquer leur rôle, leurs qualifications et leur expérience. *(Veillez à ce que votre réponse ne dépasse pas une demi-page.)*

-----

6. Votre organisation envisage-t-elle de collaborer avec d'autres organisations pour réaliser les objectifs de ce projet? Si oui, veuillez expliquer COMMENT. *(Veillez à ce que votre réponse ne dépasse pas un quart de page.)*

7. Veuillez fournir un résumé détaillé de votre budget sous les lignes budgétaires suivantes. En dessous de ce budget, sous formes de notes explicatives, veuillez donner une ventilation détaillée de ce résumé par rubrique. Veuillez également indiquer le taux de change utilisé. *(Veuillez à ce que votre réponse ne dépasse pas deux pages.)*

<i>Description</i>	<i>Budget (monnaie locale)</i>	<i>Budget (en dollars des Etats-Unis)</i>
<b>Main d'œuvre directe (par exemple salaires, etc.)</b>		
-		
<b>Déplacements et per diem</b>		
-		
<b>Matériels et fournitures</b>		
-		
<b>Activités du programme</b>		
-		
<b>Autres coûts directs (par exemple loyer, services publics, communication, etc.)</b>		
-		

**Notes explicatives du budget:**

-----

8. Veuillez décrire le type de suivi-évaluation prévu dans le cadre de la mise en œuvre du projet (inclure des indicateurs de programme, la fréquence, la méthode et les personnes/organisations chargées de ce suivi-évaluation). *(Veuillez à ce que votre réponse ne dépasse pas une page.)*